

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/41

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
À LA QUATRIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA CEAP

POINT 6 : L'AVENIR DE LA CEAP**

**BANGKOK, (Thaïlande)
Le 10 septembre 1992**

Monsieur le Président,

Je suis heureux de pouvoir vous parler de ce qui sera sans doute considéré comme l'une des principales réalisations de cette Réunion, à savoir un accord visant l'établissement d'un secrétariat central pour la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP).

Le Canada s'est toujours activement intéressé à cette question, surtout parce que nous sommes convaincus que la nature du mécanisme institutionnel envisagé pour la CEAP déterminera ultimement la mesure dans laquelle la CEAP pourra réaliser son plein potentiel en tant que moyen d'élargir la coopération économique dans la région. Nous croyons même que le type d'arrangement institutionnel que nous établissons est, à long terme, au moins aussi important que la décision d'établir un tel mécanisme.

Dans la déclaration que le Canada faisait sur cette question à Seoul l'an dernier, nous demandions la création d'un mécanisme institutionnel prospectif qui renforce les particularités de la CEAP : soit un groupe d'économies qui ont d'importants liens économiques et de grands intérêts communs, et une assemblée de ministres chargés d'importantes responsabilités économiques. Nous y mentionnions plus spécifiquement que le secrétariat de la CEAP devrait remplir cinq fonctions clés :

- 1) stimuler le dialogue;
- 2) dynamiser la recherche et l'analyse;
- 3) devenir un centre de ressources économiques pour la région Asie-Pacifique;
- 4) servir de secrétariat administratif; et
- 5) jouer un rôle distinct, positif et influent au sein de la communauté internationale.

Le but de cette proposition, Monsieur le Président, était d'assurer que tout arrangement institutionnel pour la CEAP ne se limite pas à l'organisation de réunions et à la prestation d'un soutien administratif. Nous avons plutôt demandé que le secrétariat contribue à renforcer le caractère multilatéral de la CEAP et qu'il fournisse le soutien analytique et professionnel nécessaire à l'exercice du mandat que nous exposons dans la Déclaration de Seoul.

Nous sommes évidemment enchantés des progrès réalisés pendant l'année sur la question de l'institutionnalisation. Ces progrès devraient faciliter l'établissement d'un secrétariat qui permette à la CEAP de réaliser son potentiel et d'apporter une contribution substantielle aux questions touchant les relations commerciales et économiques internationales. Nous comptons collaborer étroitement avec nos collègues de la CEAP, et plus particulièrement avec son prochain président, qui nous vient des États-Unis, pour faciliter la création et la mise en marche du secrétariat dans les prochains mois.

De notre côté, Monsieur le Président, le Canada se prépare à cette transformation de la CEAP en un mécanisme institutionnel structuré, ne le voyant plus seulement comme un dialogue relativement informel. Nous préparons une approche plus focalisée de la CEAP au sein de notre appareil gouvernemental, et nous intégrons les questions touchant la CEAP à notre cadre formel de consultations avec le secteur privé. Je voudrais aussi mentionner, Monsieur le Président, que les activités de la CEAP suscitent de plus en plus d'intérêt dans les provinces canadiennes, surtout dans des domaines comme l'éducation, qui relèvent directement de leur compétence.

Monsieur le Président, nous sommes d'avis que l'émergence et la consolidation de la CEAP constituent l'un des plus importants développements politiques et économiques des dernières années pour ce qui concerne le renforcement du tissu de la coopération institutionnelle dans le Pacifique. C'est un processus qui couronne deux décennies de durs efforts des gouvernements, des milieux d'affaires et des cercles universitaires, pour développer une conscience communautaire, et qui marque le triomphe sur des divergences et des forces centrifuges intrarégionales bien ancrées.

Il serait difficile d'exagérer l'importance de ce développement. Au seuil de l'institutionnalisation, la CEAP peut maintenant jouer un rôle vital lorsqu'il s'agit de stimuler le dialogue, d'améliorer la compréhension mutuelle et, ultimement, d'apporter une réelle contribution à la création de la prospérité et à l'amélioration du niveau de vie dans chacune de nos économies. En ce qui nous concerne, Monsieur le Président, nous sommes prêts à faire tout en notre pouvoir pour transformer cette vision en réalité.

Je vous remercie.